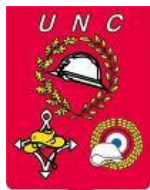


Sauveterre de Guyenne

**96^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE DE 1914-1918**



**Yves d'Amécourt
Conseiller Général - Maire de Sauveterre-de-Guyenne**

**Jean-Paul Fabard
Président de l'UNC Section Entre-Deux-Mers**

Vous convient

aux cérémonies du 96^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Mardi 11 novembre 2014

Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer la mémoire des morts ou disparus au Champs d'Honneur pour la France. Les cérémonies se dérouleront avec un dépôt de gerbes aux 4 Monuments aux Morts de la commune par l'UNC et la Municipalité selon le programme détaillé ci-dessous :

- 17 h 15 : Monument aux Morts du Puch
- 17 h 30 : Monument aux Morts de Saint-Léger-de-Vignague
- 17 h 45 : Monument aux Morts de Saint-Romain-de-Vignague
- 18 h 00 : Office Religieux à l'église Notre Dame de Sauveterre-de-Guyenne en mémoire des enfants de Sauveterre, Le Puch, St-Romain-de-Vignague et St-Léger-de-Vignague, morts pour la France
- 18 h 30 : Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne; dépôt de bouquets de fleur par les enfants des écoles ; participation des élèves du Collège au devoir de mémoire, lecture du Discours de Kader Arif, Ministre délégué aux anciens combattants. Remise de décoration.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité de Sauveterre-de-Guyenne sous la Halle, Discours de Monsieur le Maire et de Monsieur le Président de l'UNC.